

# ACTIONS RÉGIONALES

## COMPTE-RENDU DES VISITES D'USINE

n°7 - Mai / Octobre 2010

### ÉDITO



La crise n'est pas terminée, toutes les activités industrielles sont touchées et le secteur de l'emballage papier-carton, souvent présenté comme un baromètre de l'économie, n'échappe naturellement pas à la règle.

Certes, le contexte est difficile, mais cela ne fait que renforcer notre motivation, accroître notre engagement dans la reprise et le recyclage des emballages ménagers présents dans le circuit municipal. En effet, depuis 1992, notre industrie s'est engagée à contribuer à l'atteinte des objectifs de recyclage assignés à notre pays par les autorités françaises et européennes et nous sommes déterminés à relever plus que jamais ce défi. Une meilleure gestion des déchets et des ressources naturelles est possible, conformément aux stratégies de développement durable mises en place.

Représentée par REVIPAC, la filière emballage papier-carton a fait du recyclage une priorité et ceci dès 1992. Ce choix s'avère d'autant plus pertinent qu'il est clairement en adéquation avec la politique volontariste de l'Union Européenne.

REVIPAC qui s'est engagé clairement dès l'origine à permettre l'accès, à chaque citoyen et à toutes les collectivités, à la collecte et au tri en facilitant le "geste de tri" et en garantissant la reprise et le recyclage effectif des produits collectés et triés, est bien résolu à poursuivre dans cette voie.

Max Lamiot  
Président de REVIPAC

### SOMMAIRE

Édito de Max Lamiot, Président de REVIPAC	1
Enjeux de société	1
Visite des papeteries Emin Leydier de Champblain-Laveyron	2
L'exposition REVIPAC	2
Entretien avec M. Christophe Leydier, Directeur des achats du groupe	3
Le dispositif collecte-tri-recyclage	4
Agenda des visites d'usine	4
Questions/Réponses	4

### ENJEUX DE SOCIÉTÉ

#### La révolution Eco-Emballages

Jusqu'au début des années 90, la quasi-totalité des industriels ne se préoccupait pas de la fin de vie des produits et emballages qu'ils fabriquaient et mettaient sur le marché. Les collectivités, responsables de la gestion des déchets de leurs concitoyens, prenaient en charge les coûts liés à leur traitement.

#### 1992 : le tournant !

En avril 1992, un décret impose à toute entreprise mettant sur le marché français des produits emballés, de "contribuer ou pouvoir à l'élimination de ses déchets d'emballages ménagers". L'internalisation du coût de traitement des emballages usagés est officiellement née.

La filière emballage papier-carton s'engage alors à assumer sa part de responsabilité. Elle participe activement à la création du dispositif Eco-Emballages.

Dans le même temps, la nécessité de construire une société de recyclage s'impose dans un monde où la rareté des ressources naturelles apparaît, chaque jour plus criante, et où la capacité de la nature à accepter les produits usagés se restreint drastiquement.

#### C'est la fin programmée du "tout-décharge".

L'amélioration très significative des conditions de traitement de nos déchets impose la mise en place d'un nouveau système qui se voit assigner un objectif de recyclage et qui va en partie

masquer les effets des transferts de charges opérés par l'internalisation.

Ces nouvelles orientations n'ont cessé d'être confirmées au cours du temps. En 2008, 60% des emballages ménagers papier-carton usagés ont été recyclés. L'objectif pour 2012 est de 75% pour l'ensemble des emballages ménagers usagés.



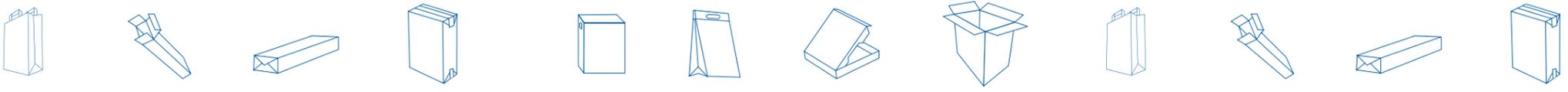
#### REVIPAC, la Garantie de Reprise et de Recyclage

REVIPAC, organisme à but non lucratif, créé par la filière emballage papier-carton, co-fondateur du dispositif Eco-Emballages, garantit la reprise et le recyclage des produits collectés et triés sur la base du principe de

proximité. Ainsi, REVIPAC avec ses partenaires s'engagent envers les collectivités territoriales pour le développement de leurs territoires.

Collectivités territoriales rassurées, collectivités territoriales impliquées : cette garantie a véritablement été la clé du succès du recyclage des emballages ménagers usagés.

Voilà posées les bases d'une économie circulaire : la durée de vie de la matière est allongée, les impacts sur l'environnement sont réduits et les déchets transformés en ressource. L'économie alliée à un environnement protégé, ça marche. C'est le modèle de REVIPAC. Un modèle à suivre !



# VISITE DES PAPETERIES EMIN LEYDIER À

REVIPAC a organisé la visite des Papeteries Emin Leydier situées à Champblain-Laveyron, près de Saint-Vallier dans la Drôme. A l'ordre du jour : le processus de recyclage des emballages ménagers usagés. Découvrez le compte-rendu détaillé de cette journée riche d'enseignements...

## Le Groupe Emin Leydier en 2010

Créé en 1975 par la fusion de 2 entreprises familiales (la papeterie Leydier et la cartonnerie Emin), le Groupe Emin Leydier est une entreprise indépendante présente essentiellement en France :

- Chiffre d'affaires : **250 millions €**
- Effectif total : **1 000 personnes**
- Production de papier pour ondulé : **700 000 tonnes/an**
- Production de carton ondulé : **170 000 tonnes/an**
- 2 papeteries : Champblain-Laveyron dans la Drôme et Nogent-sur-Seine dans l'Aube
- 1<sup>er</sup> producteur français de papier pour ondulé
- 8<sup>ème</sup> producteur européen de papier pour ondulé

## Une activité principale : le papier pour ondulé

Avec deux sites de production, les Papeteries Emin Leydier produisent annuellement 700 000 tonnes de papier pour ondulé.

La papeterie de Champblain-Laveyron, usine historique du groupe fonctionne avec deux lignes de production. La première (appelée ligne 5) date de 1979 et a une capacité de production de 160 000 tonnes/an. La seconde (appelée ligne 6),

construite en 1992, a une capacité de production de 320 000 tonnes/an. Ces deux lignes de production fabriquent du papier pour ondulé avec des grammages sensiblement différents. De 115 à 240 g/m<sup>2</sup> pour la première et de 90 à 170 g/m<sup>2</sup> pour la seconde. Cette organisation permet de répondre aux différentes exigences du marché. Il est à noter que l'usine de Nogent-sur-Seine, plus récente et qui est également une des plus modernes d'Europe, est notamment spécialisée dans les papiers de 90 g/m<sup>2</sup> dont les performances permettent la substitution de papiers de grammages plus élevés. Actuellement, le grammage minimum produit est de 75 g/m<sup>2</sup>.

**Le Groupe Emin Leydier fait partie des pionniers au niveau européen dans l'abaissement des grammages de ses papiers, contribuant ainsi à la réduction du poids des emballages, à performances identiques.**

Toutes les valeurs résistant à l'éclatement, à la compression, à l'absorption d'eau, sont testées dans les laboratoires équipés de bancs de contrôle automatique et sont enregistrées sur informatique. Ces tests sont réalisés sur les échantillons prélevés sur chaque bobine mère issue des différentes lignes de production.

**Le Groupe Emin Leydier est le premier recycleur d'emballages papier-carton usagés en France.**

Les Papeteries Emin Leydier recyclent près de 800 000 tonnes/an de papiers et cartons ➤



1. Les Papeteries Emin Leydier de Champblain-Laveyron - 2. Balles d'emballages papier-carton usagés - 3. Convoyage des emballages usagés - 4. Pulpeur

# L'EXPOSITION REVIPAC

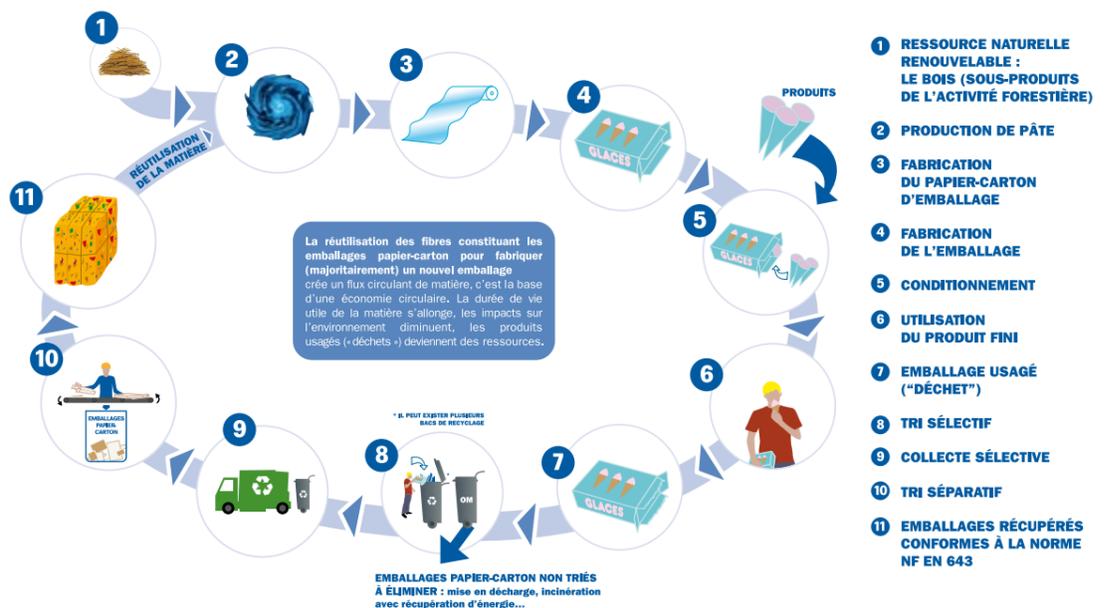
**“ Le recyclage : une ambition partagée, une réussite commune. ”**

Tout au long de l'année et au fil des événements organisés dans toute la France, REVIPAC a présenté les principes et les enjeux du recyclage. Ainsi, à Champblain-Laveyron comme ailleurs, les participants à la visite ont pu découvrir les principes de l'économie circulaire à travers les thèmes abordés par les 4 panneaux de l'exposition.

- **Emballages et réutilisation de la matière** (voir ci-contre)
- **Processus de recyclage**
- **La chaîne de recyclage : les différentes étapes**
- **Les emballages ménagers et le recyclage**

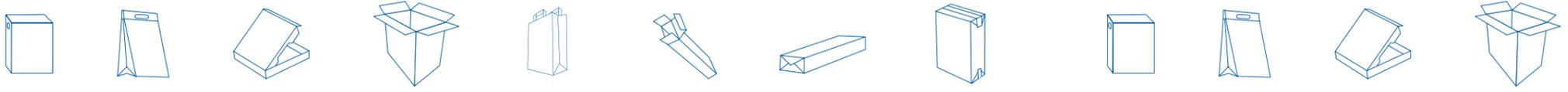
Cette exposition et les commentaires, faits lors de la présentation, permettent d'appréhender le recyclage de manière concrète et d'en saisir ainsi toutes les spécificités, tous les enjeux et tout le potentiel.

## Emballages et réutilisation de la matière



**BÉNÉFICES À LONG TERME :**  
préserver les ressources naturelles, diminuer les impacts sur l'environnement, réduire la consommation d'énergie, limiter le volume des déchets éliminés.





# CHAMPBLAIN-LAVEYRON (DRÔME)



5



6



7



8

5. Epuration de la pâte (cyclones) - 6. Formation de la feuille de papier pour ondulé - 7. Sécherie - 8. Bobine mère

## LE MARCHÉ DU PAPIER POUR ONDULÉ RECYCLÉ

- Production française : **2,6 millions de tonnes**
- Production européenne (27 pays) : **25 millions de tonnes**

> récupérés, dont 70 000 tonnes d'emballages ménagers usagés, en réutilisant la fibre de cellulose qu'ils contiennent pour produire du papier pour ondulé neuf. **L'entreprise est le premier recycleur de papiers et cartons usagés en France.**

L'activité du Groupe Emin Leydier relève naturellement du développement durable car la matière première utilisée, dans les papeteries du groupe, est exclusivement constituée de papiers et cartons usagés et les emballages en carton ondulé, fabriqués dans les cartonneries du groupe, sont 100% recyclables et effectivement recyclés dès lors qu'ils sont orientés vers le bac de collectes sélectives.

Emin Leydier Emballages produit annuellement 180 000 tonnes de carton ondulé, dont 90% à partir de papiers et cartons usagés.

## La protection de l'environnement est au cœur du système

Les Papeteries Emin Leydier sont équipées de stations de traitement des effluents qui se situent à la pointe de la technologie d'épuration par voie biologique. Conçues au-delà des exigences réglementaires, elles garantissent la neutralité de l'activité sur l'environnement aquatique. Les usines du groupe disposent d'une capacité de traitement comparable à celle d'une agglomération de 400 000 habitants.

## QUE DEVIENNENT LES BOBINES DE PAPIER FABRIQUÉES CHEZ EMIN LEYDIER ?

La production est en partie transformée par la division Cartonnerie du groupe qui, avec ses quatre cartonneries, dispose d'un outil industriel de premier plan et d'un savoir-faire éprouvé dans le domaine de l'emballage. Le reste de la production de papier pour ondulé est commercialisé auprès d'autres cartonneries en Europe.

Les bobines seront ainsi transformées en :

- **Emballages en carton ondulé à usage industriel** (caisses logistiques...)
- **Emballages en carton ondulé destinés aux ménages** (plateaux pour fruits et légumes, boîtes diverses pour épicerie...)



Quelques participants à la visite

## ENTRETIEN AVEC M. CHRISTOPHE LEYDIER, RESPONSABLE DES ACHATS DU GROUPE EMIN LEYDIER

Présent pour nous détailler le fonctionnement de son site, M. Leydier a eu l'amabilité de répondre à quelques questions relatives à son activité. Nous l'en remercions.

**Votre engagement est fort auprès des collectivités territoriales, vous pouvez nous donner quelques précisions ?**

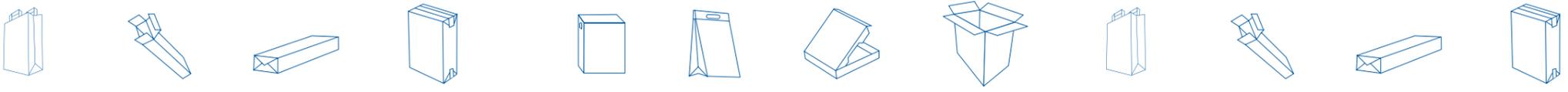
> En ce qui concerne la garantie de reprise mise en place par REVIPAC, les papeteries du groupe sont engagées auprès de 280 collectivités, la taille des collectivités sous contrat est très variable : de 1,5 millions d'habitants pour la plus peuplée à 500 habitants pour la moins peuplée. Les emballages papier-carton provenant de ces collectivités représentent près de 9% de nos approvisionnements.

**Vous avez mis en place des procédures de contrôle rigoureuses, pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?**

> Le processus de recyclage est rigoureux et doit permettre de fabriquer des produits de qualité avec des caractéristiques techniques strictes. S'agissant plus particulièrement des emballages ménagers, le soutien financier apporté aux collectivités territoriales doit répondre à des critères précis et nous avons la responsabilité de garantir au dispositif le tonnage des emballages ménagers. C'est pourquoi, nous sommes vigilants sur le taux d'humidité de référence de 12% base de la détermination du tonnage.

**En quoi la traçabilité est-elle un impératif ?**

> La traçabilité est assurée par l'étiquette apposée par la collectivité territoriale sur chaque balle d'emballages papier-carton ménagers usagés et le Bordereau d'Enlèvement qui accompagne chaque chargement arrivant à l'usine. Cette étiquette indique le lieu d'origine, le contenu et la date de formation de la balle. Elle est remplie par le centre de tri et est exigée lors de l'enlèvement des produits. Ces documents indispensables pour affecter à la collectivité territoriale les sommes qui lui reviennent au titre de la reprise de ses produits et d'informer précisément les sociétés agréées pour le versement du soutien lié au recyclage effectif de ses emballages papier-cartons usagés.



# LE DISPOSITIF COLLECTE-TRI-RECYCLAGE, UN CHOIX RESPONSABLE

## REVIPAC, partenaire légitime ?

De par son origine tout d'abord. REVIPAC a été **créé en 1993 par les organisations professionnelles** de la filière emballage papier-carton et a co-fondé Eco-Emballages. C'est un engagement fort et pérenne de l'industrie papetière, soucieuse d'assurer sa part de responsabilité dans la fin de vie des emballages papier-carton.

De par sa **spécialisation**. REVIPAC a été créé de surcroît pour assurer la reprise et le recyclage des emballages papier-carton ménagers usagés. Davantage qu'un métier, une **prise de responsabilité** !

De par son engagement à **garantir la reprise et le recyclage** des emballages ménagers papier-carton usagés, par son choix d'appliquer le principe de recyclage de proximité, le nouveau dispositif est au service du développement des territoires.

## Toutes les collectivités territoriales sont concernées !

Pour **atteindre 75% de recyclage** en 2012, tous les citoyens doivent pouvoir trier. L'effort du " citoyen-trieur ", le financement du dispositif contribuent aussi à la vitalité de l'économie et du développement local.

**Le dispositif collecte-tri-recyclage doit être un véritable service universel.** C'est le sens de l'engagement de REVIPAC.

La Garantie de Reprise et de Recyclage s'applique, en effet, à chaque collectivité territoriale signataire d'un contrat avec les organismes agréés et ayant fait appel à la **Garantie de Reprise et de Recyclage**, cela quelle que soit la taille, la situation géographique de la collectivité, dans des conditions techniques et financières identiques, clairement définies au préalable.

**Cet engagement est irrévocable.** Quelles que soient les conditions économiques, la mise en

œuvre de la garantie est acquise aux collectivités qui la demandent. Le choix de REVIPAC est celui du dispositif collecte-tri-recyclage au service du développement d'une société de recyclage créatrice de valeurs sur les territoires.

Fondé depuis ses origines sur la mutualisation et la solidarité des professionnels de la filière emballage papier-carton, REVIPAC a démontré au fil des années **son rôle essentiel pour la sécurité et la pérennité des dispositifs mis en place.**

## Nos valeurs

- > **RESPONSABILITÉ** > **TRANSPARENCE**
- > **TRAÇABILITÉ** > **SOLIDARITÉ**
- > **PÉRENNITÉ** > **PROXIMITÉ** > **ÉQUITÉ**

## Les chiffres significatifs du recyclage en 2008



## AGENDA DES VISITES D'USINE

- > **Le 17/12/09**  
EMIN LEYDIER Usine de Nogent-sur-Seine à Nogent-sur-Seine (10)
- > **Le 26/01/10**  
SMURFIT KAPPA PRF Cellulose du Pin à Biganos (33)
- > **Le 09/02/10**  
SMURFIT KAPPA PRF Papeterie de la Seine à Nanterre (92)
- > **Le 27/04/10**  
SICAL Société Industrielle des Cartonneries de Lumbres à Lumbres (62)
- > **Le 26/05/10**  
EMIN LEYDIER Papeteries de Saint-Vallier à Laveyron (26)
- > **Le 15/06/10**  
Réunion d'information REVIPAC à Strasbourg (67)  
Avec la participation des papeteries locales :  
DS SMITH KAYSERSBERG, SONOCO et la PAPETERIE DU RHIN
- > **Le 09/09/10**  
PAPETERIE DU DOUBS à Novillars (25)

# QUESTIONS/RÉPONSES

## REVIPAC soutient l'engagement d'Eco-Emballages pour recycler 75% des déchets en 2012. Quelle est sa contribution ?

> Nous avons créé les conditions qui permettent à toutes les collectivités et à leurs concitoyens de participer au processus et d'atteindre cet objectif. Nous avons donc posé les bases, nous avons élargi et simplifié les consignes de tri pour consolider et atteindre cette proportion de trois-quarts des emballages ménagers usagés à recycler.

## Le recyclage est-il un réel enjeu économique ?

> Oui. Nous avons dépassé le stade de la simple gestion des emballages ménagers usagés. Nous sommes engagés, au niveau mondial, dans la construction d'une véritable société du recyclage. Ce projet va aboutir à un fonctionnement circulaire de l'économie : il exprime la volonté globale des acteurs de la chaîne de valeur impliqués dans cette véritable démarche de développement durable.

## Le recyclage progresse-t-il au fil des ans ?

> Le recyclage des emballages ménagers papier-carton usagés n'a cessé de progresser au fil des ans. De 0% en 1992, nous sommes passés à 60% en 2008.

**Vous êtes intéressé(e) pour recevoir des informations de REVIPAC**  
**Merci de nous préciser votre demande**

.....

.....

.....

.....

Remplissez le coupon et adressez-le à :  
**REVIPAC - 42 rue Galilée - 75116 PARIS**

Nom..... Prénom.....

Collectivité.....

Fonction.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

Mail.....

## Pour en savoir plus...

Retrouvez et téléchargez tous les documents de référence sur notre extranet [www.revipac.com](http://www.revipac.com).  
Identifiant : CT - Mot de passe : Rec\_ct\_10

Publication : REVIPAC - 42 rue Galilée - 75116 Paris  
Tél. : 01 45 79 88 99 - Fax : 01 45 79 39 33  
Email : [revipac@wanadoo.fr](mailto:revipac@wanadoo.fr)  
Conception : AdGENCY - Rédaction : AdGENCY  
Crédit Photos : Juan Robert